



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division de la Valorisation des
Ressources Humaines**

Avignon, le 23 septembre 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du 1^{er} degré

s/c Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Education nationale

Objet : inscription aux modules de formation d'initiative nationale (MIN) dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés –année scolaire 2011-2012

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

Référence : Décret n°2004-13 du 5 janvier 2004
BO n°30 du 25 août 2011

Au regard du décret susnommé, des modules de formation d'initiative nationale (MIN) sont mis en place.

Ils ont vocation à développer ou à approfondir les compétences des enseignants du premier degré intégrant, en milieu scolaire ordinaire ou en ULIS des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Les intitulés et contenus des 21 MIN retenus par la DGESCO pour l'année 2011-2012 font l'objet d'une circulaire publiée au BO n°30 du 25 août 2011. Vous pouvez y accéder sous le lien suivant : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57115

La fiche de candidature ci-jointe est à compléter par les personnels intéressés et doit parvenir à l'Inspection Académique, Division de la Valorisation des Ressources Humaines, pour le 3 octobre 2011, revêtue de l'avis de l'inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription.

La participation à un module de formation vaut engagement à mettre les compétences acquises au service de la politique départementale de formation. La priorité est donnée aux personnels s'impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de formation départementale.



Les candidatures pour lesquelles j'aurai donné un avis favorable seront transmises au Rectorat pour inscription sur l'application nationale de gestion des stages GAIA.

Le ministère fera connaître les candidatures retenues et les personnels seront convoqués par le bureau de la formation continue.

2/2

Pour l'Inspecteur d'Académie,
et par délégation,
le secrétaire général,

Signé

SylvieTAIX

PJ : fiche de candidature



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**CANDIDATURE AUX MODULES DE FORMATION
D'INITIATIVE NATIONALE
Année scolaire 2011-2012**

**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division de la Valorisation des
Ressources Humaines**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numen : _____

Titulaire du CAPA-SH si oui, préciser l'option : _____

Établissement ou école (nom – coordonnées) : _____

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Circonscription : _____

Intitulé du module choisi (2 vœux maximum) : _____

Vœu n°1 : 11NDGS.....

Vœu n°2 : 11NDGS.....

Avez-vous en charge des élèves dont le besoins correspondent au descriptif du MIN choisi :

oui non

**Je m'engage à assister à la totalité du module ci-dessus, qui aura lieu du
au à.....**

Signature du candidat : _____

Avis circonstancié de l'IEN (cachet et signature)

- favorable
- réservé
- défavorable

Avis de l'IA-DSDEN (cachet et signature)

- favorable
- réservé
- défavorable

N.B. : Les demandes sont à retourner à l'inspection académique, DVRH, pour le 3 octobre 2011.